

Fiche de poste d'un Chargé de communication

1. Identification du poste :

Titre du poste : Chargé(e) de communication

Direction : Direction interrégionale

Superviseur immédiat : Directeur interrégional

2. Sommaire du profil du poste :

Le Chargé(e) de communication, sous la hiérarchie du Directeur interrégional, assurera la mise en œuvre de la stratégie de communication prédéfinie par le FID au niveau local.

Il/elle veillera à transmettre au public cible toutes les informations nécessaires (mise en œuvre du programme et conditions de participation des publics) à l'établissement d'un contact durable avec eux, et ce, dans la perspective d'influencer leur comportement dans un sens favorable aux orientations et enjeux du Projet.

Dans ses actions, il/elle veillera à la fluidité et à la transparence de la communication entre le FID et le public.

Il/elle veille au respect des procédures opérationnelles du FID et contribue à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ou des vérificateurs de l'IDA.

Dans l'accomplissement de sa mission de manière générale, le Chargé(e) de communication collaborera étroitement avec le service communication au niveau de la Direction Générale sous le contrôle du Directeur Inter Régional,

3. Description spécifique des activités principales

- Participer à l'élaboration et à l'exécution des campagnes de communication au niveau local (enregistrement des bénéficiaires, transfert monétaire, mesures d'accompagnement vers la résilience, recours à la plainte, ...) en appui aux équipes opérationnelles de la Direction Inter Régionale.
- Définir, adapter, budgétiser et réaliser le plan de communication semestriel et annuel.
- Assurera la relation avec la presse et la veille informationnelle au niveau local.
- Accompagner l'équipe opérationnelle en termes de communication sociale.
- Etablir pour la Direction Interrégionale des rapports périodiques sur la communication (mensuel, trimestriel et annuel) ;
- Evaluer périodiquement les effets /impacts des actions de communication afin d'y apporter des améliorations pour le futur,
- Partager à la Direction Générale tous les TDR et rapports de mission afférents à ses activités.
- Contribuer à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ou des vérificateurs des bailleurs de fonds ;
- Suivre et superviser les actions de communication effectuées par les prestataires du FID (Consultants en culture et communication)
- Participer aux diverses réunions (Internes et externes) relevant de son domaine.
- Réaliser toutes autres tâches relatives à la communication qui lui sont confiées par le Directeur interrégional.
- Assurer la gestion et la diffusion des supports de communication ainsi que la visibilité du FID lors des différents évènements.
- Collecter les histoires et les photos des évènements et des bénéficiaires selon les canevas préétablis.

4. Profil de l'emploi:

Qualifications et expériences minimales requises :

Éducation et niveau de formation :	Maitrise /Master dans le domaine de la Communication
Spécialités recherchées:	• Au moins trois ans d'expériences en communication sociale et institutionnelles • Au moins deux ans d'expériences dans un projet de développement financé par les Bailleurs de fonds • Capacité rédactionnelle en malagasy et en français • Connaissance de la chaîne de production (print, audio, vidéo, web) et de diffusion (média et hors média) • Connaissance en projet de développement : mise en œuvre et gestion opérationnelle des projets • Mobilisation sociale et communautaire ; • Maîtrise du langage non-verbal
Expérience dans les spécialités recherchées:	3 ans et +

Connaissances acquises ou à acquérir

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• PAD (Project Appraisal Document)• Rapports d'évaluation et/ou d'audit internes et externes• Aides mémoire de la banque mondiale• Manuels de procédures opérationnelles du FID | <ul style="list-style-type: none">• Techniques de résolution de problèmes• Techniques de communication• Connaissance des logiciels Excel, Word, Adobe Suite, Xara, Filmora |
|--|--|

Habiletés	Attitudes/valeurs
Communication orale et écrite Esprit d'équipe Esprit d'initiative Esprit d'organisation Capacité à mobiliser	Communications et écoute Respect du client/patience Sens de responsabilités Courtoisie/Diplomatie Disponibilité

Fiche de notation et d'évaluation des performances des consultants (FNDE)

I. Identification du poste					
Nom du titulaire du poste :					
Titre du poste : CHARGE DE COMMUNICATION					
Titre du superviseur immédiat : DIRECTEUR INTER-REGIONAL					
5. Évaluation des Performances					
<i>5.1 Critères liés à l'accomplissement de la fiche de poste</i>					
1 = Faible 2 = A améliorer 3 = Satisfaisant 4 = Supérieur 5 = Exceptionnel					
1. Assurer l'exhaustivité et la pertinence des informations diffusées au public	1	2	3	4	5
2. Assurer la mise en œuvre de la stratégie, du plan de communication et de la production des supports qui lui sont attribués dans les temps, les quantités et les qualités convenus, en collaboration avec l'équipe de la DIRGEN	1	2	3	4	5
3. Veiller à ce que les informations soient communiquées aux publics concernés	1	2	3	4	5
4. Etablir des rapports périodiques sur la communication et sur la formation	1	2	3	4	5
5. Contribuer à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ou des vérificateurs des bailleurs de fonds.	1	2	3	4	5
Total (de 5 à 25 points)					
<i>5.2 Critères liés au comportement et aux attitudes du Consultant</i>					
1 = Faible 2 = A améliorer 3 = Satisfaisant 4 = Supérieur 5 = Exceptionnel					
1. Conscience professionnelle et sens de la communication	1	2	3	4	5
2. Capacité à mobiliser	1	2	3	4	5
3. Esprit d'initiative ou autonomie dans son travail	1	2	3	4	5
4. Qualités relationnelles avec les partenaires régionaux du FID	1	2	3	4	5
5. Esprit d'équipe	1	2	3	4	5
Total (de 5 à 25 points)					
La note du consultant à la « Section 5.1» est de :				Sur 25	
La note du consultant à la « Section 5.2» est de :				Sur 25	

Sous-total des critères d'évaluation du Consultant					Sur 50
L'appréciation générale du Consultant est la somme de :					sur 50 points
Section D-2 : Classification finale					
Une note en bas de	20	est égale à la notation de :		1 =	Faible
Une note de	21	à 27	est égale à la notation de :	2 =	À améliorer
Une note de	28	à 35	est égale à la notation de :	3 =	Satisfaisant
Une note de	36	à 43	est égale à la notation de :	4 =	Supérieur
Une de plus de :	44	est égale à la notation de :		5 =	Exceptionne